

Mobilisation retraites : se mettre en position d'accélération

Projet d'une immense brutalité libérale

Après des semaines d'atermoiements et d'hésitations autour de la hauteur finale du recul de l'âge et d'ersatz de consultations pour donner l'illusion d'un dialogue avec les organisations syndicales... le projet de réforme des retraites du gouvernement est enfin connu dans ses détails.

Pas de surprise, le projet se situe dans la droite ligne des contre-réformes mises en œuvre depuis plus de 30 ans. Un « travailler plus », imposé à l'ensemble du salariat, alors que beaucoup de salarié-es sont en inactivité au moment du départ à la retraite, mais rien aux entreprises. Ces dernières ont exigé et obtenu de ne pas contribuer financièrement à la création d'un index de l'emploi des seniors nullement contraignant par ailleurs, comme de n'élargir que partiellement la reconnaissance de la pénibilité au travail. Et pour tenter de faire passer la pilule, le gouvernement brandit quelques mesures de compensation (pénibilité, carrières longues...), très largement insuffisantes pour limiter l'aggravation des inégalités engendrées par cette réforme...

C'est une bataille sociale essentielle qui vient de commencer. Essentielle pour chacun-e d'entre nous, pour les organisations syndicales et sans doute aussi pour le gouvernement.

Depuis le 10 janvier et face à l'opposition majoritaire à sa réforme, le gouvernement s'est engagé dans un service après-vente tous azimuts de son projet de réforme sur tous les plateaux télé, radio, et même dans nos boîtes mail professionnelles. Macron a en effet besoin de cette réforme – après

l'abandon forcé de sa réforme systémique – pour redorer son blason de président réformateur auprès de son électorat. Pour donner des gages de stabilité des dépenses publiques auprès de l'Union européenne et « en même temps », poursuivre la réduction des impôts et cotisations sociales en faveur du patronat, il doit trouver des dépenses publiques à réduire... : nos retraites ! Pour tenter de justifier sa réforme, il s'abrite ainsi derrière une lecture volontairement erronée du rapport du COR, dont le président a dû lui-même intervenir pour rétablir la vérité et réaffirmer que le système de retraite ne court aucun danger de financement.

Dans cette bataille, le gouvernement ne possède qu'un « atout », fragile d'un point de vue constitutionnel. Faire le choix d'un projet de loi de finances rectificatif de la Sécurité sociale lui permet d'imposer au Parlement un calendrier de discussions très resserré et d'utiliser, encore une fois, le 49-3 pour réduire, si besoin, cette durée. L'utilisation de cette procédure donne cependant à voir la fébrilité du gouvernement, sa crainte d'un enlèvement parlementaire et d'un mouvement social fort le faisant reculer.

Ce sur quoi il a raison, puisque depuis plusieurs mois, l'ensemble des organisations syndicales de salarié-es sont unies et totalement déterminées contre le recul de l'âge légal de départ à la retraite. Une opposition largement partagée par toutes les forces de gauche, des associations aux partis politiques ainsi que la majorité de la population.

Cette opposition franche a permis de remettre au cœur des débats ce que sont les retraites et le

choix de société qui en découle et que l'on souhaite. A l'issue de la Seconde guerre mondiale, lors de la création de la Sécurité sociale, et alors que l'économie du pays était exsangue, le choix a été fait de permettre à toutes et tous de bénéficier d'une retraite : un temps libéré avec un salaire continué par la mise en œuvre d'un système de protection solidaire entre salarié·es.

C'est cela que l'on défend, à l'opposé des politiques néolibérales, portées par Macron ou l'extrême droite qui aimeraient réduire notre système de retraite solidaire à la portion congrue au profit d'un système de retraite individualisé par capitalisation.

Le RN, dont les idées économiques sont d'inspiration libérale, n'a jamais revendiqué la retraite à 60 ans pour toutes et tous et ne la défend qu'en cas de carrière longue. Comme l'ont montré les votes de ses parlementaires contre l'augmentation du SMIC en juillet dernier, son opposition actuelle à la réforme Borne/Macron, est une imposture pour se donner un affichage social.

Femmes, les grandes perdantes

Alors que le gouvernement présente sa contre-réforme des retraites comme étant une réforme juste et de progrès, force est de constater que les femmes sont une fois plus les grandes perdantes de ce projet. Déjà impactées par les réformes successives, ces dernières qui subissent de plein fouet les effets des crises successives et de l'inflation, vont voir leur situation se dégrader encore, en particulier les plus précaires. Et ce n'est pas la prise en compte du congé parental, le maintien de l'âge d'annulation de la décote à 67 ans, ou encore le relèvement du minimum de pension à 1200€ réservé aux carrières complètes qui seraient de nature à améliorer la situation des femmes dont le taux de pauvreté à la retraite est supérieur à celui des hommes.

Avec la double charge qu'elles endossent au travail et à la maison, l'occultation de la pénibilité des métiers féminisés, travailler jusqu'à 64 ans, voire davantage, est inenvisageable pour la grande majorité d'entre elles. Alors dans les semaines à venir, engager fortement les 62% d'agentes de la Fonction publique dans la mobilisation retraites est un enjeu de taille que nous aurons à relever. Il y a de nombreuses raisons d'inscrire le 8 mars prochain dans le calendrier des mobilisations et de nous engager

activement dans la construction de la grève féministe.

Première grève énorme le 19 janvier

La première journée de mobilisation de jeudi dernier a été énorme, tant par ses taux de grévistes importants, qui ne se sont pas limités à certains secteurs de la Fonction publique et ont infusé à petite échelle dans le privé, que par la taille des manifestations, et leur répartition partout sur le territoire, au niveau des plus fortes du mouvement de 2010.

Avec l'intersyndicale, les travailleurs et les travailleuses ont mis une première pression énorme sur le gouvernement pour le contraindre à retirer son projet. Le récent sondage Ifop pour Politis, montrant non seulement ce rejet de cette réforme mais également que 68% de la population souhaite un retour à 60 ans et que 58% soutient la mobilisation, s'est ainsi vu illustré par les plus de 2 millions de manifestant·es.

Il est clair que c'est une première grosse claque pour toute la macronie. Il y avait d'ailleurs un aspect un peu ubuesque entre la population manifestant massivement dans toutes les villes de France et le gouvernement « réfugié » dans l'État espagnol ! Des franges macronistes étaient déjà « fragiles » avant et cette pression populaire va accentuer le malaise au sommet. La force de la mobilisation sociale peut pousser à la crise politique.

Par contre, et c'était prévisible, aucun secteur ne s'est lancé dès jeudi dernier dans une reconduction de la grève permettant d'assurer sa permanence entre deux temps forts de mobilisations et de commencer le blocage du pays nécessaire pour gagner. Des secteurs comme la SNCF, la pétrochimie, l'énergie, les ports et docks... se posent ouvertement la question. Quelle que soit la mobilisation dans la Fonction publique, il sera important de soutenir celles et ceux qui bloquent et s'engagent dans un mouvement reconduit.

Le calendrier du projet de loi laisse encore du temps pour cela et la nécessité d'une coordination entre des secteurs en capacité de bloquer, notamment les transports et l'énergie, est indispensable après les mouvements sectoriels de cet automne.

Construire un 31 janvier encore plus fort pour bloquer le pays

L'intersyndicale a donc fait le choix de ne pas trop accélérer le calendrier en faisant du 31 janvier, et non d'une date un peu plus rapprochée comme le jeudi 26, la date du prochain temps fort interprofessionnel de grève et de manifestations. La proposition est venue de la CFDT (dont les militant·es étaient assez présent·es dans la rue le 19 et dont il faut dire, sans être « naïfs·ves », qu'il est très utile qu'elle soit aujourd'hui en pointe dans la mobilisation) mais a eu assez rapidement l'accord des autres syndicats. L'intersyndicale a aussi privilégié très justement une unité qui apparaît également comme une autre condition indispensable pour mobiliser et pour gagner.

Elle a par ailleurs affermi encore davantage son discours évoquant pour la première fois le retrait du projet, appelant à multiplier des actions et initiatives partout, y compris par la grève, et à préparer des AG pour discuter des suites. Elle prépare également la suite en indiquant aussi clairement qu'un blocage du pays sera de la responsabilité du gouvernement.

Cette date a pu être ressentie comme fragilisant un premier élan et apparaît comme tardive aux yeux des salarié·es les plus mobilisé·es et conscient·es de la hauteur du rapport de forces à engager pour faire reculer le gouvernement. C'est un sentiment légitime qui a percuté des militant·es à l'écoute des conclusions de l'intersyndicale. Et il est vrai qu'il faut chercher à éviter une stratégie de journées « saute-mouton » sans fin n'entraînant pas une dynamique crescendo de la conflictualité et du rapport de forces.

Pour autant, ce mouvement en est au tout début de sa construction et le syndicalisme n'a pas encore entre les mains des leviers significatifs pour justifier une montée plus rapide des rythmes de mobilisation, se calant sur des secteurs moteurs et avancés.

L'éduc, un moteur de la mobilisation

Il s'agit de se donner les moyens de les construire dans le principal secteur d'implantation de la FSU, l'éducation, en lien étroit avec les personnels territoriaux travaillant dans les écoles et établissements. Ces quelques jours supplémentaires permettront de poursuivre le travail de conviction sur le terrain avec l'objectif premier de rassembler et d'organiser les

personnels (condition essentielle pour envisager toute reconduction de grèves...) par des réunions d'information syndicale (tournées plus vers la mobilisation que l'information...), des tournées d'écoles et d'établissements, des tractages géants... comme pour organiser et démultiplier partout des actions diverses comme des rassemblements, des réunions publiques, des manifs aux flambeaux, des happenings...

Il s'agit également de veiller à rassembler la jeunesse, bien mobilisée le 21 janvier à Paris, et qui a toute sa place auprès des salarié·es. De même pour les agent·es contractuel·es avec la production de matériel fédéral spécifique. Enfin, les initiatives des retraité·es peuvent constituer un appui dans les actions de mobilisation hors secteurs professionnels.

Ce foisonnement d'initiatives, en plus de faire pression pour maintenir l'intersyndicale soudée, permet de poursuivre la mobilisation et de faire germer dans la population la nécessité de la faire monter encore d'un cran. L'enjeu est bien de faire du 31 janvier une journée encore plus forte que celle du 19 janvier. Cela fragilisera encore davantage le pouvoir qu'il ne l'est aujourd'hui et crédibilisera la possibilité d'une victoire syndicale et d'un tout autre projet pour les retraites et plus globalement sur le partage des richesses.

Il ne manque plus qu'un ingrédient pour obtenir cette victoire, des secteurs qui démarrent une permanence de la grève entre deux temps forts pour bloquer le pays.

A son échelle dans la Fonction publique, partout où la FSU est présente, et notamment dans l'éducation, elle devra organiser des AG de grévistes le 31 janvier pour débattre des suites et notamment de la reconduction de la grève. En effet, avec ses hauts taux de grévistes et de participation aux manifestations, l'éducation pourrait être un secteur clé du mouvement. La FSU pourrait ainsi, au soir du 31, appeler à reconduire la grève sur plusieurs jours pour engager dans la reconductible une frange significative du milieu.

La FSU devra également contribuer à ce que l'intersyndicale hausse la fréquence des temps forts de grève et appelle à des manifestations partout dans le pays des samedis, en commençant par le samedi 4 février, pour permettre l'expression de toute la population durant l'examen du projet de loi au Parlement.

Creusement des inégalités

Le rapport sur les inégalités d'Oxfam met en évidence, s'il en était encore besoin, que la théorie du ruissellement est tout simplement un mensonge. Année après année, les riches sont de plus en plus riches et les pauvres de plus en plus pauvres.

Depuis 2020, les 1% les plus riches ont capté 63% des richesses produites, près de deux fois plus que le reste de la population mondiale. En France aussi les inégalités se creusent. Bernard Arnault devient l'homme le plus riche de la planète avec 179 milliards d'euros et dans le même temps plus de 1600 enfants mineur·es dorment dehors aujourd'hui en France (baromètre Unicef). Le versement de 80 milliards d'euros de dividendes

et de rachats d'actions en 2022 percute les débats autour de la répartition des richesses entre capital et travail, les revendications d'augmentation des salaires et pensions et d'amélioration de notre système de retraite (dont le déficit à moyen terme serait de 10 milliards par an). Selon le rapport d'Oxfam, taxer la fortune des milliardaires français à hauteur d'à peine 2% permettrait de financer le déficit attendu des retraites.

La FSU doit contribuer à faire connaître ce scandale et à relancer plus fortement la campagne pour la taxation des superprofits lancée par l'Alliance écologique et sociale, en particulier la pétition sur le site du Sénat.

Poursuite de la politique blanquérienne dans l'éducation

Le changement de ministre n'aura pas fait longtemps illusion. C'est bel et bien la politique Blanquer qui continue de s'appliquer dans les écoles et établissements.

Les suppressions de postes dans les premier et second degrés auront pour conséquence une dégradation des conditions d'apprentissage des élèves et de travail des personnels et ne permettront pas une hausse des moyens de remplacement ou de Rased pourtant essentiels au bon fonctionnement de l'école.

Généralisation des évaluations nationales du CP à la 4ème, mise en place du conseil académique des savoirs fondamentaux et pilotage des enseignements de maternelle à l'aune des résultats des évaluations de CP, on assiste aussi à l'amplification d'un pilotage techno-bureaucratique et d'un assujettissement des pratiques enseignantes autour de l'obsession de maîtrise des « fondamentaux » étriqués et rétrogrades, manifestant une vision idéologique et réactionnaire des apprentissages qui conduit au renforcement des inégalités scolaires.

La dernière annonce du ministre de suppression

de la technologie en classe de 6ème pour renforcer l'apprentissage du français et des mathématiques par des enseignant·es du premier degré en est un exemple marquant. Sur les salaires, les propositions gouvernementales sont très largement insuffisantes voire caricaturales et ne répondent pas à nos revendications d'une hausse uniforme et conséquente pour tous les personnels. Il convient là aussi de rappeler le nécessaire rattrapage liée à l'inflation actuelle et au décrochage subi ces dernières années ainsi que la mise en œuvre effective de mesures pour parvenir enfin à l'égalité salariale entre les femmes et les hommes.

En articulation avec les mobilisations interprofessionnelles contre le projet de réforme des retraites, des initiatives spécifiques à l'éducation pourront se tenir pour visibiliser à la fois des revendications sectorielles et servir de carburant à la mobilisation retraites. Les deux combats sont liés et relèvent tous deux de la question de la répartition des richesses. Gagner sur le terrain des retraites aidera à gagner sur le terrain de l'éduc.

Luttes climatiques et répressions

Au Forum économique de Davos, le secrétaire général de l'ONU fustige les producteurs d'énergies fossiles qui savaient, depuis les années

1970, que le pétrole et son utilisation aurait des conséquences néfastes sur le climat et qui ont préféré l'ignorer pour ne pas nuire à leurs profits.

Ces révélations pourraient permettre un rebond de la lutte contre le réchauffement climatique et contre l'inaction du gouvernement en France, malgré la criminalisation de l'action militante et les obstacles toujours plus nombreux que créent les lois récentes ou en projet.

La mobilisation sociale qui porte l'espoir d'un meilleur avenir (salaires, retraites, diminution du temps passé au travail) doit pouvoir aussi se saisir des revendications pour le climat. Le projet de faire travailler les salarié·es plus longtemps est aussi celui de l'idéologie productiviste qui détruit inexorablement la planète.

La criminalisation des actions récentes contre les projets climaticides doit nous alerter. Comme un récent jugement dans l'affaire de la méga-bassine de Sainte-Soline vient de le mettre en évidence, des manifestant·es peuvent se retrouver condamné·es pour simple présence à proximité d'un lieu où des actions portant atteinte à du matériel ont été menées, sans preuve de leur implication dans ces actions. Cela ne risque-t-il pas de s'étendre promptement aux manifestations organisées par les syndicats, en marge desquelles des dégradations aux biens seraient opérées ?

L'arsenal répressif s'est considérablement développé ces dernières années, notamment la loi « séparatisme » permettant désormais d'agir contre des associations n'ayant rien à voir avec les religions ou contre des syndicats, dès que leurs formes d'action sont considérées comme contraires aux « valeurs de la République », ainsi que l'EE l'avait analysé dès le début des discussions sur cette loi.

La FSU se doit donc de lancer dès à présent la réflexion en interne sur son attitude face à des interdits de plus en plus nombreux en matière d'action revendicative et de manifestation. Pour ne pas nous retrouver condamné·es à l'inaction en cherchant à rester à tout prix dans le cadre de lois de plus en plus liberticides, nous pourrions nous retrouver à appeler à des actions (de notre répertoire usuel d'actions) désormais susceptibles de poursuites pour les participant·es... Ainsi, la FSU se doit d'appeler à nouveau à la manifestation du 25 mars prochain contre les méga-bassines même si l'expérience de la manifestation de Sainte Soline montre que les manifestant·es risquent les poursuites judiciaires en y participant.

Jeux olympiques et politiques sécuritaires

Le projet de loi olympique commence à être examiné en commission au Sénat. L'article 7 vise à autoriser la vidéosurveillance algorithmique (VSA). Bien qu'elle soit prétendument circonscrite aux JO, il n'en sera rien : la VSA est un projet

politique du gouvernement qui n'attend qu'une occasion pour être généralisée à l'espace public entier.

La surveillance de masse et son traitement automatisé constitue une menace lourde.

Loi asile et immigration

Le nouveau projet de loi Asile & Immigration conduit à une négation radicale des droits fondamentaux des migrant·es. Conditionner à titre très provisoire l'admission au séjour et le renouvellement des titres de séjour à un emploi dans un secteur en tension est inacceptable. Cette proposition est révélatrice d'une conception étroitement utilitariste d'un point de vue économique et révélatrice d'un rapport néo-colonial aux immigré·es issu·es des pays en voie de développement. Ces dernier·es sont uniquement considéré·es comme une force de travail supplétive, soumise à une gestion administrative et policière spécifique. En effet, Darmanin, soutenu par Macron, insiste sur un

prétendu lien entre délinquance et immigration et justifie l'esprit de son projet de loi concernant les « méchant·es » (migrant·es) selon lui qu'il faudrait « mieux expulser ». Cette nouvelle étape dans la stigmatisation xénophobe des migrant·es a pour but d'obtenir le soutien des parlementaires LR et RN et d'habituer la majorité de la population à des discours et pratiques toujours plus contraires au respect des droits humains. Pour obtenir le retrait de ce projet de loi, un nouveau cadre unitaire intitulé « Uni·es contre l'immigration jetable. Pour une politique migratoire d'accueil »* vient d'être créé, à l'initiative de nombreuses organisations dont la

FSU. C'est un vrai point d'appui pour mener le combat.

Dans les départements, la situation des personnes à la rue et des migrant-es est toujours aussi préoccupante. Les mobilisations unitaires

pour l'accès à un toit, à la scolarité ou à des papiers ont lieu et doivent être encouragées et soutenues.

**Inspiré du collectif UCIJ de 2006*

Lutter contre les dangers de l'extrême droite

A deux ans d'intervalle, les tentatives de putsch aux Etats-Unis et au Brésil montrent à quel point sous ses assauts, l'extrême-droite peut faire vaciller les démocraties. En Italie, suite à son arrivée au pouvoir, elle dévoile son vrai visage : raciste, xénophobe, patriarcal, hostile au mouvement ouvrier et au progrès social. Le défilé récent de groupes de fascistes venus de différents pays d'Europe dans les rues de Rome atteste du sentiment d'impunité dont jouissent ces groupes et de la montée de plus en plus évidente d'un péril fasciste.

La France n'échappe pas à ce climat inquiétant. L'assassinat perpétré récemment sur des Kurdes par un individu raciste et récidiviste est un exemple du deux-poids, deux mesures à l'œuvre actuellement. Alors qu'il revêt tous les aspects d'un attentat terroriste, il n'a pas été qualifié comme tel.

L'extrême-droite fait également peser de lourdes menaces sur les municipalités qui veulent

organiser un accueil solidaire des migrant-es. L'exemple de Callac risque fort de ne pas être un cas isolé et l'extrême-droite a déjà fait savoir que ce qui s'est passé sur cette commune est un galop d'essai qui a vocation à se généraliser ailleurs.

Le procès en cours des Barjols - un groupuscule d'extrême droite adepte du mythe complotiste du « grand remplacement » - arrêté en 2018 et poursuivi pour « association de malfaiteurs en vue de la préparation d'actes de terrorisme » illustre également l'actualité de la menace violente de ce courant politique antidémocratique et la nécessité de vigilance et de riposte face aux thèses racistes et haineuses.

S'il faut continuer de mener des luttes spécifiques contre l'extrême-droite, il est indispensable que le mouvement social œuvre à la construction d'une alternative plus juste socialement, écologiquement, plus solidaire et émancipatrice pour faire reculer les extrêmes-droites quelles qu'elles soient.

Des oppositions porteuses d'espoir se construisent ailleurs dans le monde

En Iran, malgré une répression féroce, les mobilisations manifestent un courage et une détermination sans faille d'une majorité de la population en finir avec le régime des Mollahs. Il faut continuer à manifester un soutien indéfectible à ce mouvement en informant et en dénonçant ce qui se passe en Iran et en participant aux initiatives unitaires.

Par ailleurs, en Israël, une centaine de milliers de manifestant-es se sont mobilisé-es pour dénoncer le projet de réforme du système judiciaire présenté au début du mois par le ministre de la justice, Yariv Levin, qui prévoit l'introduction d'une clause « *dérogatoire* » permettant au Parlement de passer outre à une décision de la Cour suprême, ce que beaucoup considèrent comme une atteinte à la démocratie.

L'ÉCOLE ÉMANCIPÉE, C'EST ÉGALEMENT UNE REVUE ET UN SITE : WWW.ECOLEEMANCIPEE.ORG
